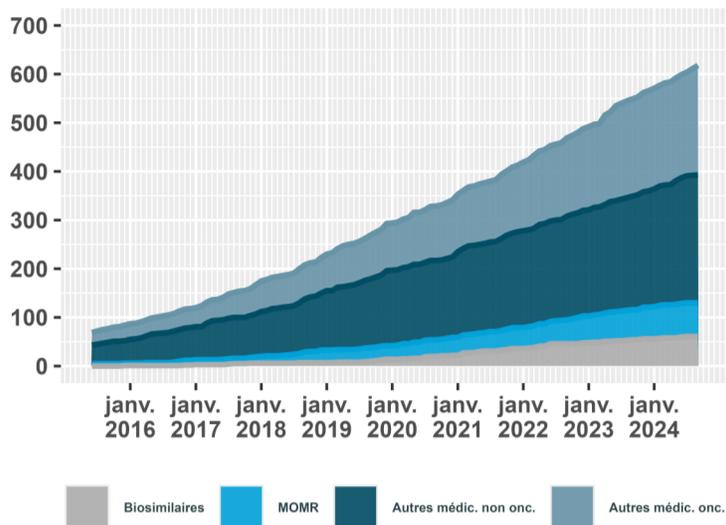


## Lettres d'intention

Accroître l'accès, améliorer la cohérence et réduire les doublons

Depuis la création de l'APP, **621** négociations ont abouti à une lettre d'intention, notamment :

- **225** pour l'oncologie
- **61** pour les médicaments biosimilaires
- **69** pour les médicaments onéreux contre les maladies rares (MOMR)



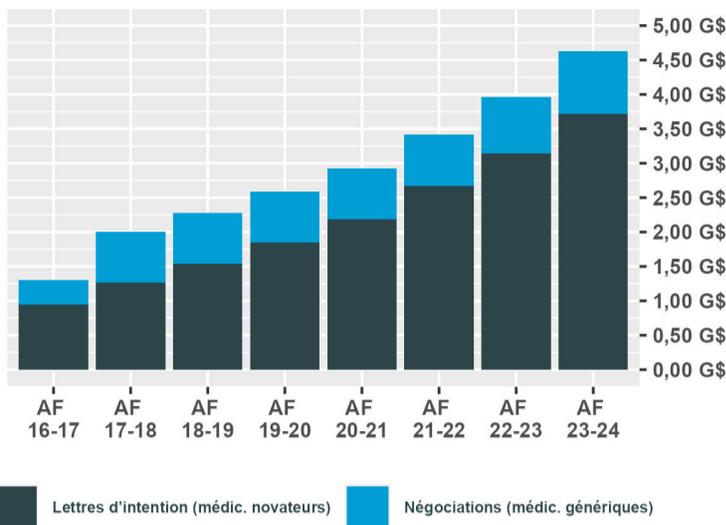
## Économies

Proposer des médicaments à moindre coût

En date du **1er avril 2024**, les économies découlant des activités de l'APP pour les régimes d'assurance médicaments participants sont estimées à **4,63 milliards de dollars** pour cette année.

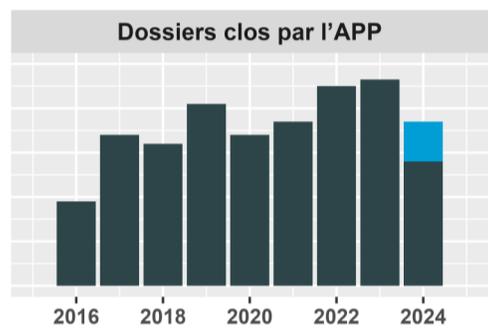
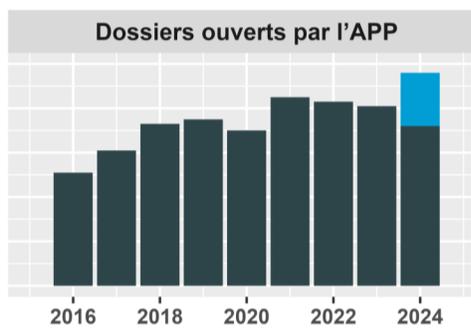
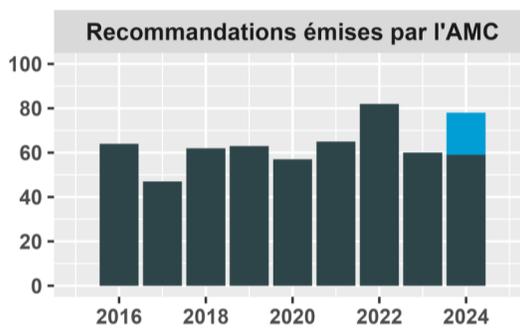
- **3,72 milliards** d'économies sur les médicaments de marque
- **914 millions** pour des médicaments génériques

Les économies cumulatives sont estimées à **24,0 milliards de dollars**.



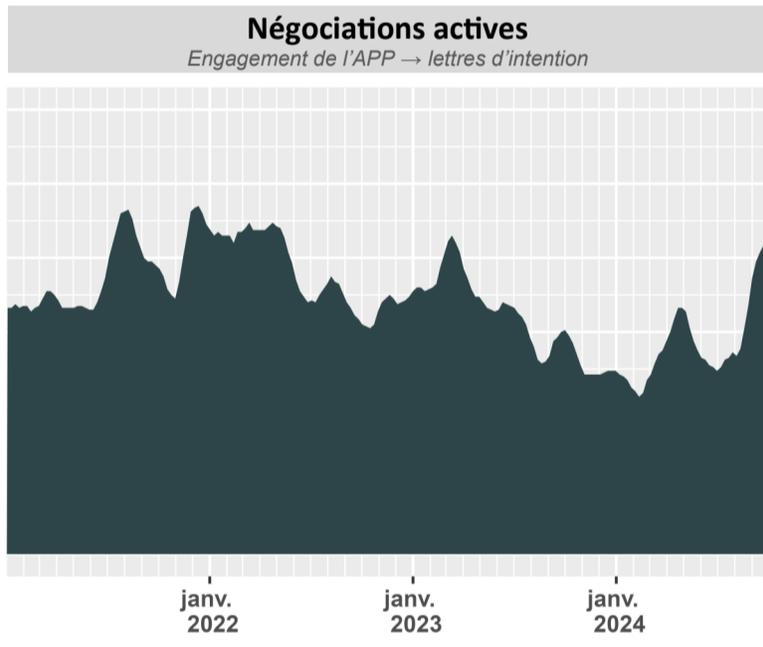
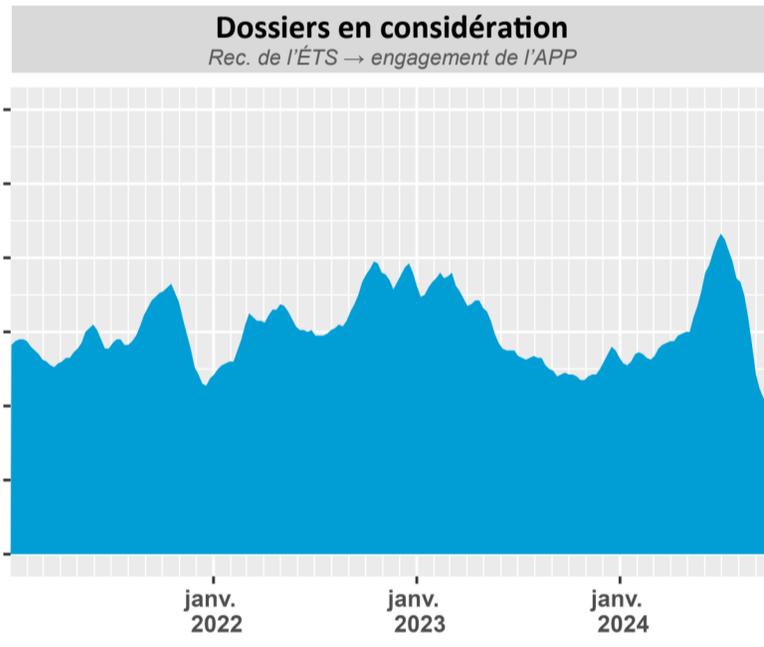
## Volumes de l'ÉTS et de l'APP

- En 2024, il y aura de **15 à 20 recommandations d'ÉTS de plus** que la moyenne des dernières années.
- L'APP a **accru sa capacité** d'entamer de nouvelles négociations depuis le début de l'année afin de répondre à l'augmentation du volume d'ÉTS.



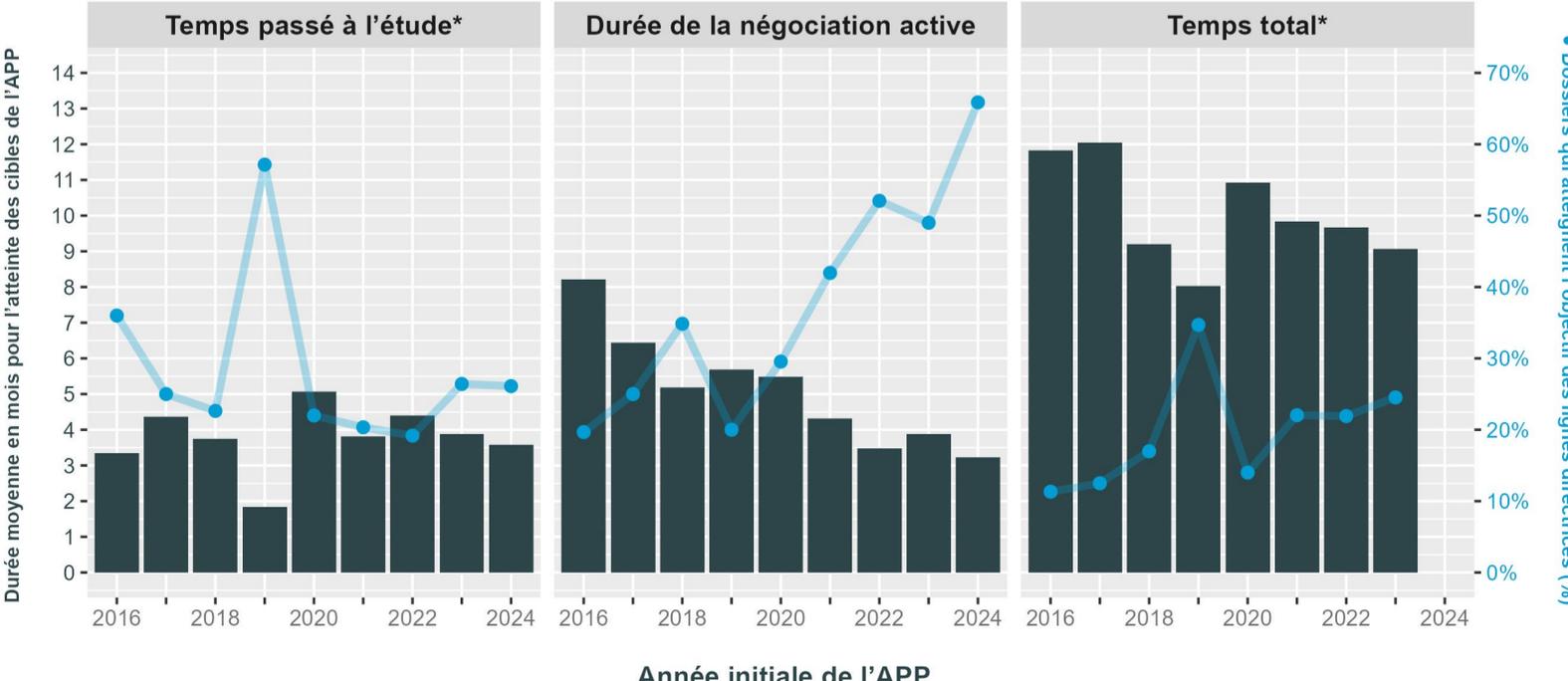
## Activité de l'APP

- Depuis 2021, l'APP a toujours **20 dossiers ou plus** à l'étude en vue de négociations.
- La file d'attente a augmenté au deuxième trimestre de 2024, mais a diminué au troisième trimestre.
- L'APP a négocié activement en moyenne 35 dossiers en 2021 et en 2022, mais les **niveaux ont diminué jusqu'au début de 2024**.
- Cette baisse a été suivie d'une forte augmentation du nombre de dossiers actifs **jusqu'au milieu de 2024**.



## Échéanciers de l'APP

- Le temps médian pour l'envoi d'une lettre d'engagement et les délais totaux se sont **améliorés de 2020 à 2024**, mais seule une minorité de dossiers atteignent les objectifs énoncés dans les lignes directrices du processus de négociation des médicaments de marque.
- Les échéanciers des négociations actives continuent de diminuer au fil du temps, et **on prévoit que 2024 sera une année record pour l'APP**.



\* Le temps d'examen et les délais totaux sont évalués uniquement pour les dossiers découlant de recommandations d'ÉTS et excluent les dossiers qui ne font pas l'objet d'une négociation. Les cibles de l'APP décrites dans les lignes directrices du processus de négociation des médicaments de marque sont d'environ deux mois pour l'envoi d'une lettre d'engagement, quatre mois pour les négociations actives et six mois en tout.